

Choisir son avenir professionnel

Public : Militants ayant une responsabilité syndicale en entreprise et ayant déjà suivi la FIME

Durée du module : 3 jours à raison de 7h/J

Objectif de la formation :

Connaitre le **cadre** de la formation professionnelle continue (FPC), ses grands **principes** et ses **enjeux**

Savoir se référer aux **textes** et aux **dispositifs** en vigueur.

Pouvoir apporter un **conseil de 1^{er} niveau** pour construire un parcours de formation personnalisé, en **mobilisant et articulant les dispositifs adéquats**

Méthodes pédagogiques : exposé, participation active des stagiaires, questionnement, cas pratiques, jeux de rôles...

1er jour **total 61 diapos**

Accueil des participants, recueil des attentes, rappels des objectifs de la formation

Séquence 1 : Cadre de la Formation Professionnelle Continue (FPC), ses grands principes et enjeux 16 diapos

Etre capable de situer la formation professionnelle dans son contexte

Savoir se référer aux textes en vigueur, avec un focus sur la loi 5 septembre 2018 « choisir son avenir professionnel » et ses suites

Séquence 2 : Gouvernance et principaux acteurs de la FPC 13 diapos

Appréhender les flux financiers comme leviers d'orientation de la FPC

Être capable de se situer dans le paysage institutionnel de la FPC et découvrir les interactions entre les divers acteurs

Séquence 3 : Dispositifs d'identification des besoins de formation pour faire émerger un besoin 32 diapos

Connaitre ses droits en termes d'entretien professionnel, de conseil en évolution professionnelle (CEP) et de bilan de compétence (BC)

Être capable de recourir aux dispositifs adéquats, les articuler pour faire émerger un besoin de formation personnalisé

2ème jour **total 78 diapos**

Séquence 4 : Les dispositifs à mobiliser à l'initiative du salarié : le compte des comptes et ses composantes 39 diapos

Connaitre les principaux dispositifs à la main du salarié: compte personnel d'activité (CPA), compte personnel de formation (CPF), compte d'engagement citoyen (CEC), compte professionnel de prévention (C2P), compte de transition professionnelle

Savoir identifier les formations éligibles (RNCP et RSCH), de celles qui ne sont pas éligibles

Être capable d'articuler et conseiller le(s) dispositifs adéquats au sein de l'entreprise

Séquence 5 : L'outil de pilotage de l'employeur : le plan de développement des compétences et les interactions avec les représentants du personnel 39 diapos

Etre capable d'analyser un plan de développement des compétences au regard de la stratégie de l'entreprise, de divers paramètres conjoncturels et des aspirations des salariés

Se démarquer comme partenaire social CFTC, force de proposition

3ème jour

Séquence 6 les transitions collectives TRANSCO : former plutôt que licencier

Connaitre les spécificités de Transco et pouvoir y recourir le cas échéant

Séquence 7 : La reconnaissance des compétences

Connaitre le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la certification spécifique aux compétences des représentants du personnel

Séquence 8 : Cas pratique des acquis de cette formation

Analyser des projets de formation et conseiller les dispositifs appropriés

Partager le plan d'action individuel du projet de progression

SYNTHESE, EVALUATION, CLOTURE DU STAGE